

# Accord d'étape vers un accord de partenariat économique CE/Ghana

2008/0137(NLE) - 01/12/2016 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 375 voix pour, 220 voix contre et 46 abstentions, une résolution sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de partenariat économique d'étape entre le Ghana, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part.

Le Parlement européen **donne son approbation** à la conclusion de l'accord.

Pour rappel, cet accord intérimaire permettra de garantir **un accès libre en franchise de droits pour les importateurs ghanéens, au marché de l'Union européenne** et mettra en adéquation les perspectives d'accès au marché avec des dispositions visant à éliminer les obstacles techniques au commerce.